

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 03299 Numéro SIREN : 381 113 372 Nom ou dénomination : A.26-GL

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2022 sous le numéro de dépôt 153989

COMPTES ANNUELS du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 11

ACTEA

16 allée de Port Royal

78460 CHEVREUSE

0130524202

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	33 960	33 960				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	144 211	96 073	48 138	20 149	27 989	138.91
	Fonds commercial (1)	400 567	200 287	200 280	240 338	40 058	16.67
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	451 500	393 448	58 052	76 116	18 064	23.73
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	366 987		366 987	366 987		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	30 000		30 000	30 000		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	901		901	901		
	Total II	1 428 127	723 769	704 358	734 492	30 134	4.10
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	380 297		380 297	276 359	103 938	37.61
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				256	256	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 011 707	19 921	991 786	1 129 940	138 153	12.23
	Autres créances	358 129		358 129	152 752	205 377	134.45
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	7 920		7 920	7 920		
	Disponibilités	673 702		673 702	1 308 420	634 717	48.51
	Charges constatées d'avance (3)	28 422		28 422	21 669	6 753	31.16
	Total III	2 460 178	19 921	2 440 257	2 897 316	457 059	15.78
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 888 305	743 690	3 144 615	3 631 808	487 193	13.41

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-
27 069

ACTEA

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 352 000)	352 000	352 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	71 278	71 278		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	35 200	35 200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 686 742	1 206 849	479 893	39.76
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	125 412	703 873	578 461	82.18
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 270 632	2 369 200	98 568	4.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	7 622	7 622		
	Provisions pour charges				
	Total III	7 622	7 622		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	94 353	111 438	17 085	15.33
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 612	12 205	10 593	86.80
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	342 090	299 137	42 953	14.36
	Dettes fiscales et sociales	360 645	714 568	353 923	49.53
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	67 661	117 638	49 977	42.48
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	866 361	1 254 985	388 625	30.97
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 144 615	3 631 808	487 193	13.41

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

808 759 1 179 954

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 936 422		2 936 422	4 622 536		1 686 114	36.48
Chiffre d'affaires NET	2 936 422		2 936 422	4 622 536		1 686 114	36.48
Production stockée			103 938	70 818		33 120	46.77
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			113 218	114 919		1 701	1.48
Autres produits			9	64		55	86.31
Total des Produits d'exploitation (I)			3 153 587	4 808 337		1 654 749	34.41
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 614 324	1 977 227		362 903	18.35
Impôts, taxes et versements assimilés			43 611	43 691		80	0.18
Salaires et traitements			903 846	1 052 242		148 396	14.10
Charges sociales			390 964	459 574		68 610	14.93
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			61 660	56 369		5 291	9.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 961	120 373		110 412	91.73
Dotations aux provisions							
Autres charges			28	19 524		19 496	99.86
Total des Charges d'exploitation (II)			3 024 394	3 729 000		704 606	18.90
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			129 194	1 079 337		950 143	88.03
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	100	002	1		100 001	NS
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	100	002	1		100 001	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3	411	3	160	251	7.94
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3	411	3	160	251	7.94
2. Résultat financier (V-VI)	96	591	3	159	99 750	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	225	784	1	076 178	850 393	79.02
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2	143	2 143	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			8	000	8 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			10	143	10 143	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2	838	31	745	28 907	91.06
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			5	337	5 337	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	40	058	40	058		
Total VIII	42	896	77	140	34 244	44.39
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	42	896	66	997	24 101	35.97
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	57	477	305	308	247 831	81.17
Total des produits (I+III+V+VII)	3	253 589	4	818 481	1 564 892	32.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3	128 177	4	114 608	986 431	23.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	125	412	703	873	578 461	82.18

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	5	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	5	
Permanence ou changement de méthodes	5	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	6	
Etat des amortissements	6	
Etat des provisions	7	
Etat des échéances des créances et des dettes	7	
Composition du capital social	8	
Frais d'établissement		NS
Fonds commercial	8	
Evaluation des immobilisations corporelles	8	
Evaluations des produits et en cours	8	
Evaluation des créances et des dettes	8	
Produits à recevoir	9	
Charges à payer	9	
Charges et produits constatés d'avance	9	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Ventilation du chiffre d'affaires		NS
Rémunération des dirigeants		NC
Ventilation de l'effectif moyen		NS
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NS
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles	9	
Montant des engagements financiers	9	
Informations en matière de crédit bail		NS
Engagement en matière de pensions et retraites	10	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NS
Liste des filiales et participations	11	
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Produits et charges exceptionnels		NS

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire a eu des impacts significatifs en terme d'activité.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	33 960		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	475 862		68 916
Installations générales agencements aménagements divers	286 455		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	162 378		2 667
TOTAL	448 833		2 667
Autres participations	366 987		
Autres titres immobilisés	30 000		
Prêts, autres immobilisations financières	901		
TOTAL	397 888		
TOTAL GENERAL	1 356 543		71 584

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			33 960	33 960
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			544 778	544 778
Installations générales agencements aménagements divers			286 455	286 455
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			165 045	165 045
TOTAL			451 500	451 500
Autres participations			366 987	366 987
Autres titres immobilisés			30 000	30 000
Prêts, autres immobilisations financières			901	901
TOTAL			397 888	397 888
TOTAL GENERAL			1 428 127	1 428 127

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	33 960			33 960
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	55 146	40 928		96 073
Installations générales agencements aménagements divers	252 898	5 077		257 975
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	119 819	15 655		135 474
TOTAL	372 716	20 732		393 448
TOTAL GENERAL	461 822	61 660		523 482

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	40 928				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 077				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 655				
TOTAL	20 732				
TOTAL GENERAL	61 660				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	7 622				7 622
TOTAL	7 622				7 622

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	160 229	40 058			200 287
Sur comptes clients	120 373	9 961	110 412		19 921
TOTAL	280 602	50 019	110 412		220 208
TOTAL GENERAL	288 224	50 019	110 412		227 830
Dont dotations et reprises d'exploitation		9 961	110 412		
exceptionnelles		40 058			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	901	0	901
Clients douteux ou litigieux	27 069	0	27 069
Autres créances clients	984 638	984 638	
Impôts sur les bénéfices	140 869	140 869	
Taxe sur la valeur ajoutée	116 229	116 229	
Groupe et associés	100 002	100 002	
Débiteurs divers	1 029	1 029	
Charges constatées d'avance	28 422	28 422	
TOTAL	1 399 160	1 371 190	27 970

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	94 353	36 751	57 602	
Fournisseurs et comptes rattachés	342 090	342 090		
Personnel et comptes rattachés	67 625	67 625		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 197	91 197		
Taxe sur la valeur ajoutée	195 606	195 606		
Autres impôts taxes et assimilés	6 217	6 217		
Autres dettes	67 661	67 661		
TOTAL	864 749	807 147	57 602	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 109			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	47.1471 40.0000	7 466			7 466

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELES	303 000		97 567	400 567	
Total	303 000		97 567	400 567	

Les valeurs incorporelles relatives aux clientèles sont amorties sur une durée de 10 ans.
La dotation est constatée en charges exceptionnelles.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 400
Autres créances	651
Total	15 051

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	108 053
Autres dettes	60 630
Total	168 683

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 422
Total	28 422

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles****Engagements financiers**Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	189 849
Total (1)	189 849

Il s'agit des indemnités de départ à la retraite calculées selon les méthodes des actuaires financiers à partir des tables statistiques et de probabilité applicables.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

A.26-GL
75014 PARIS

Page : 11

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SARL G.LAMM - SAGL	600 100	687 832	100.00	305 000	305 000			1 061 938	78 564		
- Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS A26	67 000	536 030	12.50	7 000		30 000		4 704 593	122 819		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

**A^{GL}
26**

A26 GL
165b rue de Valenciennes – 75015 Paris
www.a26.eu
SAS au capital de 352 000 €
NAF 7111Z – SIRET 385 113 372 00043
Ordre N° National S02016
TVA FR 61 381 113 372

A.26-GL

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 352 000 €

Siège social : 22 Rue Delambre

75 014 PARIS

RCS PARIS 381 113 372

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2021

Ce jour à 10 heures 30, les associés de la **SAS A.26-GL** se sont réunis au siège social, en **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**, sur convocation faite par le Président, Monsieur **Philippe GALLOIS**.

Il est établi une feuille de présence qui est émargée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance.

Monsieur **Philippe GALLOIS**, Président, préside la réunion.

Mademoiselle **Marjorie DAUPLAIT** actionnaire et acceptante est désignée comme secrétaire.

Monsieur **Nicolas BAEHR** actionnaire et acceptant est désigné comme scrutateur.

Monsieur **Olivier TROLLUX**, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué est absent et excusé.

La feuille de présence permet de constater que le quorum est atteint.

Monsieur **Philippe GALLOIS** constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et qu'elle est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux statuts, et qu'en conséquence elle peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. **Lecture du rapport du Président, lecture du rapport du commissaire aux comptes et approbation des comptes annuels clos le 31 Décembre 2020.**
2. **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.**
3. **Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 227-10 du code de commerce et approbation des conventions.**
4. **Quitus à la présidence**
5. **Point des mandats des commissaires aux comptes.**
6. **Pouvoirs pour formalités.**

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- *les statuts*
- *la feuille de présence à l'Assemblée*
- *le rapport de gestion du Président*
- *les comptes annuels de l'exercice 2020*
- *les rapports du Commissaires aux comptes*
- *la liste des actionnaires*
- *le texte des Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.*

Monsieur le Président donne lecture des rapports et de ces documents.

Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux comptes.

Ces lectures faites, la discussion est déclarée ouverte

Les actionnaires examinent les comptes annuels présentés et s'entretiennent des questions intéressant la marche des affaires sociales.

Les associés s'estimant suffisamment informés et personne ne demandant la parole, il est immédiatement passé au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion et les commentaires du Président sur les comptes annuels, à savoir les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, avoir pris connaissance du Compte de Résultat, et du Bilan au 31 Décembre 2020, et après lecture du rapport général du commissaire aux comptes, déclare en approuver les termes.

Elle approuve également le Compte de Résultat et le Bilan au 31 Décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés ou résumés dans les rapports et qui se soldent par **un résultat bénéficiaire de 125 411,80 Euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice soit le bénéfice de **125 411,80 Euros** de la manière suivante :

- Affectation au compte de « *report à nouveau* » la totalité du résultat, de telle sorte que le compte présentera un solde créditeur de **2 036 134,04 €**.

Conformément à l'article 243 Bis du CGI, l'assemblée rappelle qu'il a été procédé aux distributions des dividendes suivants pour les trois derniers exercices, à savoir :

- *Au titre de 2017, distribution d'un dividende unitaire de 46,86 € brut par action.*
- *Au titre de 2018, distribution d'un dividende unitaire de 40,17 € brut par action.*
- *Au titre de 2019, distribution d'un dividende unitaire de 30 € brut par action.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne à la Présidence quitus de sa gestion et de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé et approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée décide de désigner en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société MISSION AUDIT, SARL de commissariat aux comptes, inscrite à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de AIX-BASTIA, domiciliée au 195 Traverse du PETAREOU à TOURETTES SUR LOUP (06), représentée par Mr Olivier TROLLUX, pour un mandat de 6 exercices.

L'assemblée décide de non renouvellement du commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme, d'un extrait certifié conforme ou d'un extrait certifié exact des présentes pour accomplir toutes formalités nécessaires ou utiles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les présents lors de la levée à 11 heures, de l'Assemblée Générale pour servir et valoir ce que de droit.

* * *

Mr Philippe GALLOIS
Président



Mr Nicolas BAEHR



Mlle Marjorie DAUPLAIT



MISSION AUDIT

Société d'Expertise Comptable
Société de Commissariat aux Comptes

A.26 GL SAS
22 rue Delambre – 75014 Paris

SIREN 381 113 372

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice 2020

195 traverse de Petareou – 06140 Tourrettes sur Loup
Tél. 06 51 43 48 48

Membre de l'Ordre des Experts-Comptables de Marseille Paca
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
Société à Responsabilité Limitée au capital de 17.000 €. - RCS Grasse 398.936.724 - APE 6920Z

A.26-GL SAS

Siège social : 22 rue Delambre – 75014 PARIS

Capital social : 352.000 €

RCS PARIS : 381 113 372

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice 2020

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A.26-GL SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés de l'exhaustivité des dépréciations des actifs de la société plus particulièrement dans le contexte de la crise sanitaire.

Nous nous sommes également assurés par une approche ciblée de l'absence de son impact significatif sur les autres postes hors ceux liés au chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

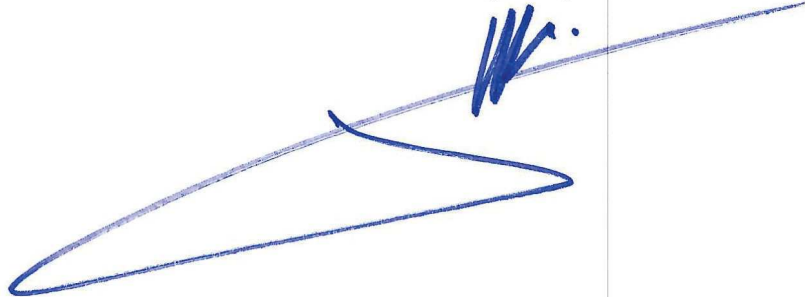
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tourrettes sur Loup, le 7 juin 2021



Olivier TROLLUX
Commissaire aux Comptes